

Un tour au vignoble



Parcelles affectées pour la récolte 2018 :

En AOC Tursan :

- notations parcellaires « printemps » en cours (de 30% à 100% des parcelles visitées en fonction de la note de la campagne précédente). Les conditions climatiques particulières lors de la floraison rendent l'exercice encore plus délicat que d'habitude en ce qui concerne l'estimation de la charge, néanmoins, l'accent est mis sur ce qui permet de conserver un état sanitaire correct pour atteindre les maturités désirées. **Pour rappel, l'effeuillage est obligatoire sur les tannat et les cépages blancs.**

- notations parcellaires « été », courant août : toutes parcelles visitées

En IGP (Landes, Chalosse...) : visites ponctuelles



Etude technique au vignoble (société Evagro)

Une étude a été menée sur les campagnes 2016 et 2017 sur le cépage Cabernet franc en zone Tursan.

Cette étude s'ouvre dès cette année au tannat et est élargie à l'ensemble des vigneronnes avec un calendrier établi sur 5 ans. L'objectif est de caractériser le comportement de ces deux cépages, pour production d'AOC et d'IGP, et de proposer des mesures visant à améliorer quantité et qualité.



Agriconfiance

- **Tous les adhérents remettent au plus tard le 20 août 2018 leur fiche culturale (intrants, traitements) et factures associées au responsable vignoble.** Ces informations sont indispensables pour la validation des engagements avant les vendanges. Faute de ces éléments, ou en cas de non respect du cahier des charges Agriconfiance, l'engagement de l'exploitation pour la campagne 2018 est caduc et la prime ne sera pas versée.

- Cas des adhérents Agriconfiance avec plan de mise en conformité en cours : objectifs à atteindre pour le 20 août au plus tard, ou déréférencement pour la campagne.



Formations ouvertes à tous (dates et modalités d'inscription vous seront communiquées quand connues):

- Détermination de la date de vendanges : une approche par la dégustation (après vendanges)

Dégustation comparative par cépage et par date de récolte et connaissance de la gamme de produits de la cave

- Taille de la vigne : associer pérennité du vignoble, rendement et qualité du raisin (hiver 2018/2019)

Rappels du fonctionnement de la plante, des différents modes de taille en fonction des objectifs rendement et produit, maladies du bois



Evolution des surfaces, arrêt d'activité...

En plus des formalités auprès des autres organismes (Douanes, France Agrimer, Chambre d'agriculture, CFE etc), un résumé rapide des démarches à faire auprès de la cave coopérative, dès validation de vos intentions :

- toute modification du parcellaire : arrachage, plantation, arrêt/prise fermage, achat, vente etc : prévenir la cave le plus tôt possible puis fournir DAT et CVI à jour pour mise à jour du référencement parcellaire. Analyse de sol avant plantation obligatoire en AOC (conseillées en IGP).

- arrêt d'activité : prévenir la cave coopérative par écrit. Pour tout ce qui concerne les engagements et les parts sociales, contacter Gilles Lacoste au 05 58 44 42 31.

Appeler la Cave avant d'engager tout travaux d'arrachage, de plantation permettra de faire un point sur votre situation individuelle et vos engagements, pour mieux vous informer



Quelques mots sur la réglementation :

=> Arrêté du 4 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et de leurs adjuvants visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime

=> Arrêté du 6 juin 2016 modifiant l'arrêté du 18 décembre 2008 relatif aux modalités de contrôle des pulvérisateurs à rampe et pour arbres et arbustes pris en application de l'article D. 256-28 du code rural et de la pêche maritime

-**Local phytosanitaire** : de façon à isoler les produits et à éviter la contamination de l'environnement en cas d'accident (étanche, verrouillé, consignes de sécurité, de quoi absorber matières polluantes...).

Extincteur : révision annuelle obligatoire. La cave coopérative organise une fois par an une journée de contrôle avec tarif préférentiel.

-**Remplissage/lavage/rinçage pulvérisateur**, tracteur : pas de rejet direct dans l'environnement. Sans installation adéquate sur l'exploitation, se rapprocher des aires de lavage collectives (Geaune, Bahus-Soubiran...).

-**Pulvérisateurs, pompes à désherber...** : contrôle obligatoire tous les 5 ans. La cave et la FEDE des CUMA organisent 2 sessions de contrôle par an (hiver) à Geaune. Dans l'intervalle, vous pouvez contacter la Fédération des CUMA Béarn – Landes – Pays Basque au 05 58 75 90 55.

-**Certiphyto** : obligatoire pour achat, manipulation, application etc des produits phytosanitaires. Pour le (re) passer si besoin, contacter par exemple la MFR d'Aire sur Adour 05 58 71 70 70.

En cas d'impossibilité de mise en conformité (fin de validité de Certiphyto, matériel obsolète etc), prévenir la cave coopérative afin d'étudier les solutions éventuelles.

Journée démo matériel (épamprage, intercep, pulvé, rognage...) mardi 3 juillet de 9h30 à 17h, Domaine du Berdet à Bourdalat (FEDECUMA 05 58 75 90 55).

Valérie Desblancs - Responsable vignoble
vignoble@tursan.fr - 06 72 80 94 58 - 05 58 44 42 32



Landais par Nature

Le mot du président, Pascal Chalandré



Après quinze années de gouvernance, Francis Descazeaux a souhaité passer la main. Son engagement a su mettre ses valeurs au service du collectif. Epaulé par notre Directeur Régis Laporte arrivé peu de temps après sa prise de fonction, Francis a permis à notre coopérative de se hisser parmi les meilleures. N'oublions pas également le marathon de l'AOC, durant lequel Jacques Lafenêtre, alors Président du Syndicat Tursan, a su porter la Coupe "Tursan". Et pour finir, la fusion "Chalosse-Tursan" a permis de relancer la dynamique d'entreprise avec Pierre Lalanne. Le 9 Mars 2018, le Conseil d'Administration m'a élu Président de la Cave des Vignerons Landais.

Au delà de ma fonction, j'aimerais partager avec vous l'envie de redonner l'envie. Merci à toutes celles et ceux qui ont oeuvré pour cette aventure familiale, aujourd'hui la troisième génération de vigneronnes arrive. Merci au soutien de mon Conseil d'Administration et à toute l'équipe dirigeante pour continuer à écrire l'histoire de TURSAN. Il est important de participer au Débat de la Coopération. L'impact de la mobilisation en sera d'autant plus fort, que le résultat sera remis au Président Emmanuel Macron.

www.legranddebatcooperatif.coop

Le mot de la commission Vignes et Vins, JM Viot

Chers collègues vigneronnes,

Face aux nombreux challenges que nous avons à relever ensemble dans l'année en cours (création d'une nouvelle cuvée pour le marché national en rouge, progression sur la couleur et le potentiel aromatique des rosés, réussite des deux ateliers en bio), le millésime 2018 s'annonce plus compliqué que la sortie généreuse ne le laissait présager mais cela fait partie des aléas de notre métier et c'est au pied de l'année difficile que le bon vigneron est révélé !

En réponse aux attentes légitimes de qualité de nos clients et consommateurs et pour satisfaire à l'exigence de sérieux et à la réputation de nos appellations, nous devons particulièrement veiller ces prochaines semaines à l'état sanitaire de notre vignoble et tout mettre en œuvre au niveau de nos pratiques viticoles (effeuillages, éclaircissements, tenue de vigne, maîtrise de l'enherbement et du micro-climat au niveau des grappes) pour obtenir à la vendange des raisins mûrs et sains, condition sine qua non pour des vins de qualité.

La maîtrise des rendements par appellation est aussi primordiale cette année, nos chais abritant des stocks déjà conséquents, une attention particulière portée à cet aspect au niveau des contrôles terrain et les reclassements qui en découlent seront indispensables pour la bonne marche et la pérennité de notre cave.

Persuadé que nous saurons relever ces défis ensemble et permettre ainsi à nos ateliers de prospérer et à notre outil commun de continuer à progresser, Mes amitiés vigneronnes.



Venez partager avec nous
L'ESPRIT de



Landais par Nature

Vignerons Landais

En Aban !

N°1 le 22/06/2018

Merci à toutes les personnes de la Cave des Vignerons Landais ayant participé à la rédaction de ce premier numéro!

Le mot du directeur, Régis Laporte

A chaque millésime de nouveaux challenges !

2018 démarre avec une météo capricieuse mais nous devons cette année encore poursuivre nos efforts sur la qualité de nos vins (rouges souples et charnus, rosés clairs...) pour satisfaire toujours davantage nos clients.

2018 est le lancement d'une nouvelle tranche d'investissements de renouvellement d'entretien sur 3 ans avec notamment l'acquisition d'un nouveau filtre micro-tangentiel et la poursuite de la rénovation de la cuverie.

2018 et l'ambition de mieux communiquer et de faire progresser la notoriété de nos vins avec pour cela un plan d'actions structuré autour de la vente directe, de la visibilité de nos marques en points de vente, les équipes commerciales s'y emploient avec ferveur. Les bons résultats commerciaux dans la Sud-Ouest sont rassurants et montrent la voie aux développements hors région et export tant attendus.

2018 est également l'année de notre première évaluation AFAQ 26000 sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Cette évaluation concerne la Cave et toutes ses parties prenantes, elle doit nous permettre de mettre en valeur et en avant nos savoir-faire, nos engagements, nos pratiques en matière de gouvernance, de qualité de vie au travail, d'écoute de nos parties prenantes, d'environnement...

Nous comptons sur chacun d'entre vous pour atteindre ces objectifs!

La Cave des Vignerons Landais fête ses 10 ans dans le développement durable de ses activités !



En 2008, notre Cave intègre le groupe 3D (Destination Développement Durable) où collectivement plusieurs entreprises réfléchissent et collaborent pour initier ou poursuivre leur engagement dans la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises). Depuis, nous n'avons cessé de nous améliorer et de confirmer cet engagement. Pour nos 10 ans, nous souhaitons faire reconnaître l'ensemble de notre démarche auprès d'un organisme extérieur avec l'obtention du label « Engagé RSE ». **Rendez-vous dans le prochain numéro pour les résultats !**

Le BIO s'invite à la Cave des Vignerons Landais !

Profitant de la restructuration du Vignoble des Sables, Francis Paul a engagé ce vignoble en démarche de conversion AGRICULTURE BIO. La période de conversion de 3 années étant maintenant terminée, la récolte 2018 pourra se faire avec le label AB.

En attendant les vendanges, la Cave a initié sa démarche de certification en tant qu'opérateur BIO pour la vinification, le stockage et le conditionnement.

Les premières bouteilles BIO arriveront printemps 2019 !



En Tursan, c'est Pascal Berson qui a entamé sa conversion:

« Pour moi le BIO c'est se dépasser, innover, chercher sans cesse de nouvelles techniques ou astuces plus respectueuses de la nature et du consommateur. Comme je suis le premier à faire du BIO en Tursan, je n'ai pas beaucoup de modèle alors j'échange avec d'autres viticulteurs qui ont des astuces à me communiquer. La cave m'accompagne aussi bien financièrement que techniquement dans mes démarches. C'est ça le BIO c'est motivant, passionnant et réellement prenant. »

Pascal Berson, Producteur de la Cave des Vignerons Landais, engagé dans le BIO depuis Septembre 2017



De gauche à droite : Cécile Dupouy, Didier Bascle, Jean-Claude Clavé et Jérôme Carré

Nos délégués du personnel s'impliquent pour garantir la sécurité de chacun !

De janvier à février, une analyse des risques a été menée pour recenser tous les dangers présents dans la cave selon chacune de nos activités. Des mesures de protection supplémentaires ont été mises en œuvre (sécurisation du chai du bas, nouvelle signalétique...).

N'hésitez pas à consulter notre Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) et à vous rapprocher de vos délégués pour toute demande!

La sécurité de nos collaborateurs : notre priorité !

La Cave diversifie ses points de vente :

Pour mener à bien notre stratégie commerciale et de communication nous avons sans cesse besoin de renforcer la visibilité et la notoriété de nos Vins. Pour cela nous avons décidé tout naturellement de ré-ouvrir un point de vente directe sur la côté Landaise à **Capbreton** (à côté de l'ancien emplacement, face à la Capitainerie du port, dans un local un peu plus petit).



Ce magasin est ouvert depuis le 12 juin et jusqu'à la fin de la saison.



Découvrez en exclusivité notre WineTruck, prochainement sur nos routes !

Etre vu et communiquer nécessitait également d'être équipés pour aller sur les marchés, foires, salons, événements et autres partenariats. Nous allons donc lancer cet été notre « Wine Truck ». Un outil utilisable pour tous et par tous pour ces événements.

La Cave et ses adhérents vont à la rencontre de leurs consommateurs.



Début 2018, notre Cave s'est vu attribuer la marque d'Etat **Qualité Tourisme**. Cette marque récompense le travail de chacun d'entre nous pour l'accueil des clients, touristes, curistes... Il faudra donc continuer à les accueillir dans de très bonnes conditions : être attentif, maîtriser les langues, donner des informations claires et précises, le tout dans un environnement propre et confortable en n'ayant pas peur de prendre en compte les avis pour mettre en avant notre destination Tursan, Chalosse et Landes !

Calendrier des différents événements et partenariats à venir :

Du 29 juin au 1er juillet Venez fêter les 700 ans de Geaune, programmation disponible à la cave

1er juillet portes ouvertes : nous comptons sur vous tous pour que l'organisation soit bonne, montrer à nos invités et au grand public la Passion qui anime la Cave des Vignerons Landais

13 août assemblage Oh cœur des vignes 2016 à Dax

15 août désensablement des bouteilles à Biscarrosse



ENOPIADES
- UN ÉVÉNEMENT TURSAN -

24 juin au Green oak de Mont de Marsan



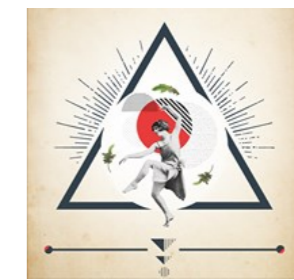
Du 18 au 22 Juillet



Du 19 au 22 Juillet



Du 25 au 29 Juillet



Du 10 au 12 août



Du 11 au 15 août